



# Saint-André Sur-Orne

[www.saintandresurorne.com](http://www.saintandresurorne.com)

Bulletin semestriel n° 51 – Juin 2015



JOURNAL  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
ENFANTS

MANDAT 2014-2015—EDITION JUIN 2015



Baptiste (adjoint), Tristan (adjoint), Jade, Paola, Emeline, Zia, Luciane, Alana, Maiween (Maire), Thibault (adjoint), Lola (adjoint), Clément et Julien (animateur du CME).



Bonnes Vacances



# EDITO

Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,

Nous voilà à la fin de la première année de ce mandat. Dans un contexte difficile pour toutes les collectivités territoriales, l'équipe municipale a poursuivi son action pour apporter les meilleurs services possibles à tous les habitants de Saint André sur Orne.

Au moment où la baisse sensible des aides de l'Etat commence à peser sur les budgets des communes qui sont alors contraintes d'augmenter les impôts locaux, nous pouvons nous féliciter des choix des municipalités précédentes, à savoir favoriser le développement économique avec la ZAC Porte de la Suisse Normande. Les retombées financières de cette politique nous permettent d'envisager l'avenir assez sereinement. Sur les 26 hectares ouverts à la commercialisation, 24,5 ha ont trouvé preneur. D'après le concessionnaire, la 2ème tranche devrait s'ouvrir fin 2015 début 2016.

La période est également impactée par les réformes en cours ou à venir des collectivités territoriales: rassemblement de communautés de communes pour une taille minimale de 20 000 habitants, transfert vers ces communautés de compétences jusqu'alors dévolues aux communes, création de communes nouvelles, création de communautés urbaines et de métropoles selon le nombre d'habitants. Les élus subissent une certaine pression car ces modifications sont importantes pour l'avenir et parce que les aides de l'Etat seront fonction de la structure choisie.

L'agglomération de Caen la Mer a engagé une réflexion sur les avantages et problèmes engendrés par une transformation en communauté urbaine à l'horizon 2017. Soyez assurés que la municipalité participera pleinement à cette procédure et que son choix sera dicté, comme lors du choix d'intégrer Caen la Mer, par les possibilités d'avenir et l'intérêt collectif.

La municipalité agit au quotidien pour améliorer l'environnement, l'accès aux équipements publics, l'aide aux personnes en difficulté, l'accompagnement des activités scolaires, la sécurité.

Sur ce dernier point, nous avons l'accord du Conseil départemental pour réaliser un trottoir le long de la RD 562A entre l'arrêt de bus et la rue de Stockstadt et pour sécuriser le carrefour et la traversée vers le nouvel arrêt de bus. Sauf aléa, cette réalisation devrait être terminée avant la fin 2015.

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé des principales actions ou événements du semestre ainsi que des activités des associations. Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de passer de bonnes vacances.

Le Maire, Christian Delbruel.

## SOMMAIRE

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Vie Municipale                 | 3  |
| Action sociale                 | 8  |
| Jeunesse                       | 11 |
| Journal du CME                 | 15 |
| Animation Culture Cadre de Vie | 19 |
| Associations Loisirs           | 23 |
| Formalités                     | 31 |

Directeur de publication : Christian DELBRUEL

Conception, mise en page : Patrick LENOBLE, commission communication

Imprimé par NII – 14 460 Colombelles

Nombre d'exemplaires : 800

Dépôt légal : Mairie de St André – Place F Mitterrand  
14 320 St André / Orne

02 31 79 81 27 – [www.saint-andre-sur-orne.com](http://www.saint-andre-sur-orne.com)

Les articles de la rubrique Associations-Loisirs sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.



## Etat Civil



|          |         |            |
|----------|---------|------------|
| HESSINI  | Lyès    | 01/01/2015 |
| VAUBRUN  | Lenzo   | 25/01/2015 |
| MICHALEK | David   | 06/03/2015 |
| DONDEL   | Chloé   | 25/03/2015 |
| PETIT    | Maloh   | 26/03/2015 |
| VALLÉE   | Anatole | 13/04/2015 |
| ARROT    | Suzon   | 22/04/2015 |
| LEVERT   | Léon    | 07/05/2015 |
| KOENER   | Gabin   | 21/05/2015 |



|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| BAZIN Pascal & MICHELIZZA Alexandra | 09/05/2015 |
| CONTENTIN Mickaël & LEGUY Céline    | 23/05/2015 |
| DELENTE Thierry & JOUSSELIN Gaëlle  | 06/06/2015 |



|                         |           |            |
|-------------------------|-----------|------------|
| DALYS                   | Guy       | 16/01/2015 |
| AUVRAY                  | Charles   | 02/02/2015 |
| BOCHÉ                   | Jean-Paul | 21/02/2015 |
| LESELLIER               | Claude    | 23/02/2015 |
| BELLIARD                | Josseline | 12/03/2015 |
| BONFARDIN               | Odette    | 06/04/2015 |
| SABLERY Marie-Madeleine |           | 14/04/2015 |
| LE ROUESNIER François   |           | 26/04/2015 |
| CHANTEPIE Daniel        |           | 26/04/2015 |
| DERELLE André           |           | 07/05/2015 |
| HERMÉ Marcelle          |           | 28/05/2015 |

## Travaux

Les travaux de la Mairie sont terminés. Ils ont permis la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap et l'amélioration des conditions d'accueil du public.

La rénovation de l'ancien préau s'est concrétisée par la création d'un espace modulaire pouvant servir de bureau d'accueil en rez-de-chaussée pour l'assistante sociale par exemple ou de pièce de réunion pour les associations. Elle a permis également la création d'une salle polyvalente pouvant accueillir environ 80 personnes en configuration « réunion » ou 60 personnes en configuration « restauration ». Cette salle sera mise en service en septembre prochain.

La salle du relais d'assistantes maternelles (RAM) a été rénovée (peintures, sol, éclairage) à la grande satisfaction des utilisatrices.

La vidéo protection a été installée sur les bâtiments publics (mairie, école Gosciny, ateliers municipaux).

Le fleurissement de la commune a débuté par la rue des Canadiens, de Stockholm, il sera suivi par d'autres rues dans le temps.

La clôture du terrain de tennis rue de Stockholm est changée et le terrain a été rénové.

L'appel d'offres du bureau d'études pour les travaux de voirie est lancé, viendra ensuite le choix des entreprises et enfin la réalisation des travaux.

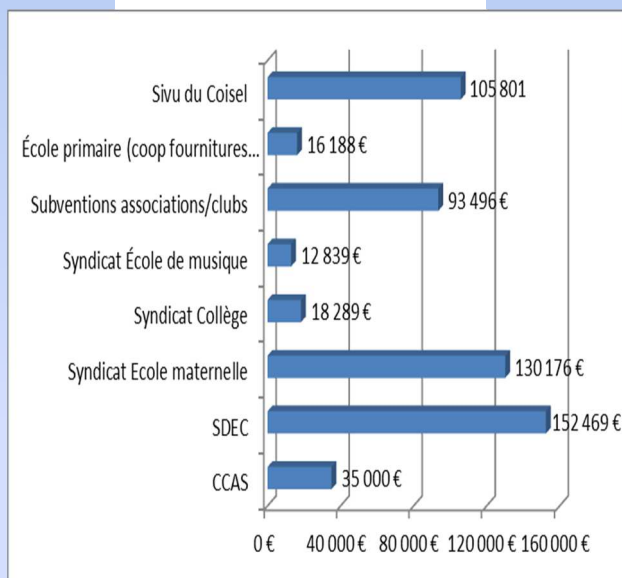


## Finances communales

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

L'exercice comptable 2014 a produit un excédent de l'exercice de 360 289,98€ pour des dépenses de fonctionnement de 1 332 623,09€ et des recettes de 1 692 913,07€.

### Coût des services en 2014

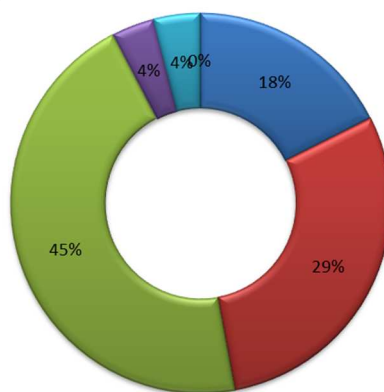


La section d'investissement s'est élevée à 1 086 750,14€ en dépenses et à 575 644,62€ en recettes. Les restes à réaliser étaient de 183 233€ en dépenses et de 95 320€ en recettes.

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses/recettes en investissement et de l'excédent antérieur, l'excédent final est de 1 136 933,90€.

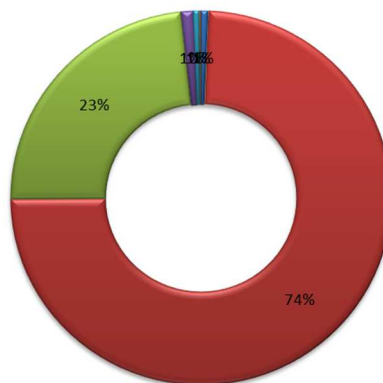
Malgré l'augmentation du coût des services, les dépenses restent maîtrisées pour l'année 2014.

### Compte administratif 2014 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



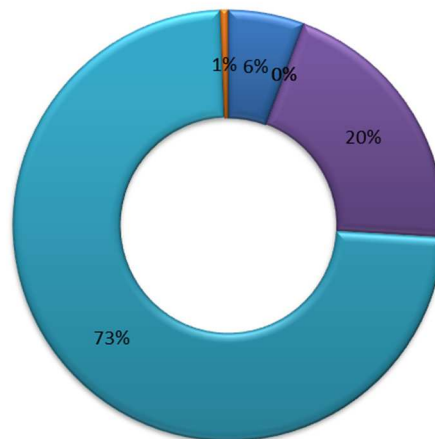
- Charges à caractère général: 234 420 €
- Charges de personnel: 392 479 €
- Autres charges gestion courante: 602 976 €
- Charges financières: 48 036 €
- Charges exceptionnelles: 53 397 €
- atténuation de produits: 424 €

### Compte administratif 2014 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT



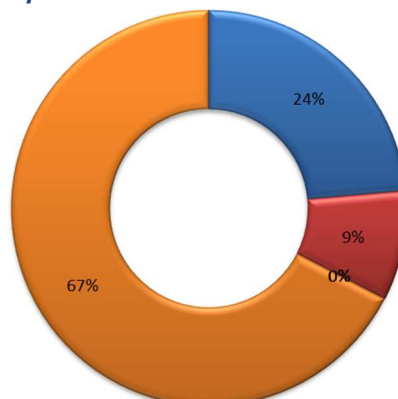
- Produits gestion courante: 10 693 €
- Impôts et taxes: 1 257 497 €
- Subventions, dotations: 395 885 €
- Autres produits gestion : 17 705 €
- Atténuation de charges: 9 097 €
- Produits exceptionnels: 1 960 €

### Compte administratif 2014 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Remboursements d'emprunts: 59 794 €
- Immobilisations incorporelles: 0 €
- Différence sur réalisation: 0 €
- Immobilisations corporelles: 212 754 €
- Travaux en cours: 772 165 €
- Opérations patrimoniales: 5980 €

### Compte administratif 2014 – RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Dotations, fonds divers: 123 330 €
- Subventions: 46 741 €
- Opérations patrimoniales: 0 €
- Autres immobilisations: 0 €
- Emprunt: 0 €
- Affectation du résultat: 352 175 €

## Finances communales

### Budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 2 avril 2015 ;

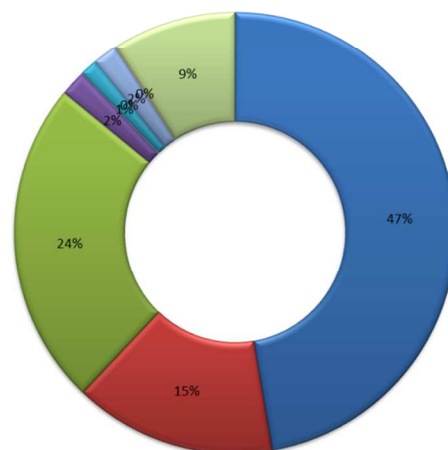
En fonctionnement, il s'équilibre à hauteur de 2 762 983,10€ et en investissement à hauteur de 1 185 491,18€. La participation aux organismes intercommunaux s'élève à 452 011€, les subventions aux associations et clubs sportifs sont de 94 620€.

Le conseil municipal a décidé cette année encore de reconduire les taux d'imposition, inchangés depuis 1989. Les bases sont fixées par l'état, seuls les taux sont délibérés par le conseil municipal et reflètent la volonté des élus de la commune de ne pas augmenter la pression fiscale des habitants de Saint André sur Orne.

L'année 2015 est directement impactée par les restrictions budgétaires et par la mise en œuvre sur l'année entière de la réforme des rythmes scolaires et de la charge financière qui l'accompagne. L'aide financière apportée par l'état (50€ par élève) l'atténue mais la contribution de la commune reste importante.

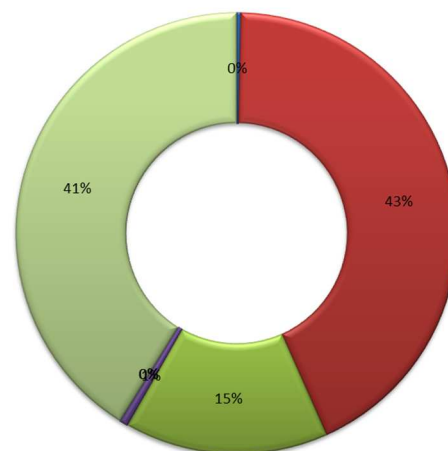
En 2015, la ZAC de la Suisse Normande verra la fin de l'implantation des entreprises, la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap de l'accueil de la mairie sera opérationnelle avec l'aménagement de la salle du Préau. L'aménagement de l'entrée de ville et de la piste cyclable sur la commune sont prévus ainsi que la réfection du terrain de tennis.

### Budget primitif 2015 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



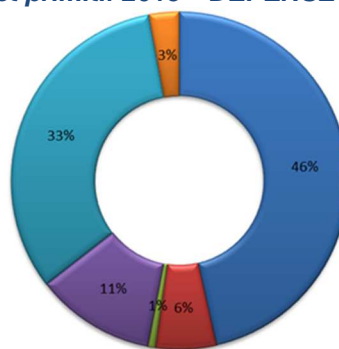
- Charges à caractère général: 1 306 328 €
- Charges de personnel: 409 832 €
- Autres charges gestion courante: 657 330 €
- Charges financières: 52 500 €
- Charges exceptionnelles: 34 615 €
- Opération d'ordre: 0 €
- Dépenses imprévues: 50 000 €
- atténuation de produits: 1 500 €
- Virement à investissement: 250 877 €

### Budget primitif 2015 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT



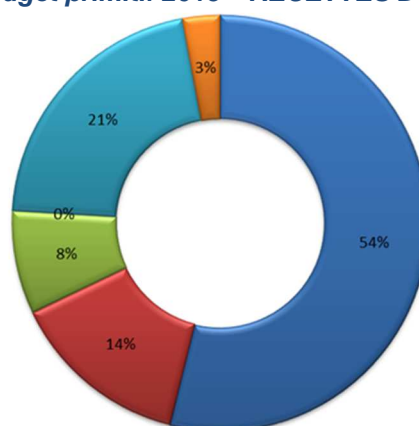
- Produits de gestion courante: 8 500 €
- Impôts et taxes: 1 188 498 €
- Dotations, subventions: 411 051 €
- Autres produits de gestion: 18 000 €
- Produits exceptionnels: 0 €
- Produits financiers: 0 €
- atténuations de charge : 0 €
- Excédent reporté: 1 136 933 €

### Budget primitif 2015 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Déficit reporté: 550 666 €
- Remboursements d'emprunts: 68 977 €
- Immobilisations incorporelles: 9 000 €
- Immobilisations corporelles: 136 000 €
- Travaux en cours: 386 233 €
- Compte de régularisation: 34 615 €

### Budget primitif 2015 – RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Affectation de résultat: 638 579 €
- Dotations, fonds divers: 166 100 €
- Subventions: 95 320 €
- Emprunt: 0 €
- Autofinancement: 250 877 €
- Compte de régularisation: 34 615 €

## Caen la Mer

### DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION A LA COMMUNAUTE URBAINE

*Pour faire face aux évolutions inévitables des collectivités territoriales et de leur gestion, il est nécessaire de procéder à des regroupements de structures pour optimiser les moyens de fonctionnement afin de préserver les marges d'investissement et donc le soutien au développement économique favorisant l'emploi.*

Au sein de Caen la Mer, une réflexion commence sur une éventuelle transformation de la Communauté d'Agglomération (CA) en communauté urbaine (CU). Une CU a des compétences élargies et les participations de l'État sont plus importantes.

Le nombre des habitants doit être au minimum 250 000, nombre que n'atteint pas actuellement Caen la Mer. Il faudrait donc que d'autres collectivités intègrent l'agglomération pour parvenir à cette évolution.

Cette transformation ne peut se faire qu'avec une double majorité: accord des 2/3 des communes représentant 50% de la population et 1/3 des conseils municipaux des EPCI concernés.

Chaque commune est représentée au conseil de la communauté et une conférence des maires est officialisée.

#### Les compétences nouvelles ou étendues sont:

- la création, l'entretien, la gestion des zones d'activités, la promotion du tourisme
- le soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- la politique de la ville et du logement, les actions de réhabilitation de l'habitat, Opah
- le plan local d'urbanisme intercommunal
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie
- l'eau

Une CU permet une meilleure organisation de certains services, de définir et de mettre en œuvre des stratégies structurantes coordonnées à l'échelle d'un territoire cohérent.

Elle permet aussi l'exercice supra-communal de compétences comme le maintien entre certaines communes d'ententes, de syndicat mixte à vocation unique, de prestations de services.

Même si une CU est potentiellement intéressante pour un territoire (financement, organisation, efficacité, cohérence), elle pose tout de même des questions sur les incidences liées à cette transformation.

Il n'y a pas que des avantages financiers, il y a aussi des charges qui peuvent s'avérer lourdes comme le transfert de la voirie par exemple. A ce sujet, une expertise va être menée par un cabinet indépendant pour déterminer l'état de la voirie dans les 35 communes.

La transformation de la CA de Caen la Mer en CU de Caen la Mer est sans doute une solution d'avenir. Elle pourrait intervenir début 2017.

Mais la réflexion qui va être menée devra mettre clairement en évidence les plus et les moins afin de faciliter le choix des élus avec toute la transparence et les délais nécessaires.

| Commune                        | Population     |
|--------------------------------|----------------|
| Authie                         | 1527           |
| Bénouville                     | 2147           |
| Biéville-Beuville              | 2617           |
| Blainville-sur-Orne            | 5644           |
| Bretteville-sur-Odon           | 4040           |
| Caen                           | 111342         |
| Cambes-en-plaine               | 1462           |
| Carpiquet                      | 2422           |
| Colleville-Montgomery          | 2335           |
| Colombelles                    | 5837           |
| Cormelles-le-Royal             | 4906           |
| Cuerville                      | 2074           |
| Démouville                     | 3372           |
| Épron                          | 1619           |
| Éterville                      | 1422           |
| Fleury-sur-Orne                | 4367           |
| Giberville                     | 5029           |
| Hermanville-sur-mer            | 2845           |
| Hérouville-saint-Clair         | 21817          |
| Iffs                           | 11628          |
| Lion-sur-mer                   | 2628           |
| Louvigny                       | 2787           |
| Mathieu                        | 2037           |
| Mondeville                     | 9819           |
| Mouen                          | 1394           |
| Ouistreham                     | 9599           |
| Périers-sur-le-Dan             | 514            |
| Saint-André-sur-Orne           | 1853           |
| Saint-Aubin-d'Arquenay         | 800            |
| Saint-Contest                  | 2583           |
| Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | 2485           |
| Sannerville                    | 1789           |
| Tourville-sur-Odon             | 1078           |
| Verson                         | 3635           |
| Villons-les-Buissons           | 729            |
| <b>Total</b>                   | <b>242 182</b> |



## Infos pratiques

### Environnement

Dans le but de protéger l'environnement, l'article L2213-25, créé par Loi 96-142 1996-02-21 jorf 24 février 1996, prévoit qu'un propriétaire doit entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations.

### Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sont reçues en mairie toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre. Se présenter muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)  
N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse.

### Stationnement abusif

#### Article R417-12 du CR

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3."

### **CARTE NATIONALE D'IDENTITE**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

### Rappel canicule

En cas de canicule (ou de grand froid), vous pouvez signaler une personne en difficulté auprès de la mairie, ou plus particulièrement auprès du CCAS qui suivra socialement les personnes recensées. L'inscription peut se faire par la personne elle-même ou un proche.

### Recensement militaire

OBLIGATOIRE pour les filles et les garçons dès l'âge de 16 ans. Se présenter à la mairie le mois de votre anniversaire avec le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité. Cette démarche est nécessaire pour vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, y compris pour votre permis de conduire..).

## CCAS

### Voyage des Anciens

Cette année, le voyage de nos anciens a eu lieu le 28 mai 2015.

#### **Journée détente au cœur du bocage normand.**

C'est par une ballade en plein air, dans le cadre d'un ancien corps de ferme que nous avons découvert le musée à la recherche du temps perdu. Scènes grandeur nature de la vie à la campagne de 1900 à 1950, telles que l'école, l'épicerie, la cordonnerie, la maison du paysan ainsi que les objets des deux guerres et bien d'autres thèmes de la vie à la ferme, nous ont émerveillés.

Un petit voyage émouvant dans le passé nous a permis de nous replonger dans notre jeunesse qui n'est pas encore si loin.



## Direction St Germain le Gaillard où nous attendait un repas autour du cochon.

Visite et explication du fonctionnement particulier du four à pain.

La cuisine se fait dans le four à pain restauré du XVIII<sup>e</sup> siècle, où sont préparés les produits fermiers (terrines, pain, teurgoule) sans oublier le cochon en entier cuit pendant près de 10 heures donnant place à un produit tendre et moelleux à souhait.

Après ce délicieux repas, une animation musicale a été proposée par deux super musiciens qui nous ont ravis par leurs chansons et leur bonne humeur.

Pour terminer, une petite visite autour des étangs fleuris de lys et d'arums à foison.

Excellente journée de détente avec convivialité et bonne humeur.



## Bourses de Vacances

**Camping ou location** : Pour les enfants séjournant en camping ou en location, une bourse de 80 euros est attribuée aux enfants scolarisés de 3 à 16 ans bénéficiant des bons CAF et sur présentation de l'attestation de présence du lieu de séjour, avec un minimum d'une semaine.

**Colonies de vacances** : Une bourse de vacances est attribuée aux enfants de la commune, toujours sur présentation des bons CAF. Cette subvention est calculée en fonction du quotient familial (QF) et s'établit comme suit :

QF de 0 à 450 euros : 140 euros  
 QF de 451 à 500 euros : 125 euros

Pour les personnes ne bénéficiant pas de bons CAF, les demandes seront examinées au cas par cas, sur présentation de la facture et des ressources de la famille. Le montant accordé ne pourra excéder ce qui reste à la charge des familles.



Vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture de la mairie

|          |               |
|----------|---------------|
| Lundi    | 09h00 à 12h00 |
| Mardi    | 09h00 à 12h00 |
| Mercredi | 15h00 à 19h00 |
| Vendredi | 15h00 à 19h00 |

Le 22 novembre 2015 : repas des anciens  
 Le 5 décembre 2015 : arbre de Noël (**attention exceptionnellement samedi après-midi**)

**LE CCAS RESTE A VOTRE ECOUTE  
 N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**

**Christiane ALEXANDRE**  
**Adjoint chargé des Affaires Sociales  
 et Scolaires**

## Entraide intercommunale

Entraide Intercommunale apporte une aide environ deux fois par mois aux familles qui ont de petites ressources (maximum 6,20 €/j/personne quand le loyer, l'eau, l'électricité et le gaz sont payés). La valeur de cette aide si située entre 80 et 120 €. Ce n'est pas négligeable. Vous pouvez aider notre activité de solidarité par des dons d'objets. Nous avons besoin en ce moment de vêtements pour homme et de petit mobilier. Nous ne pouvons stocker les meubles importants. Nous n'avons pas la place pour prendre tout le mobilier d'une maison ou d'un appartement. Contact avec l'association tous les jeudis de 13h00 à 15h00 sous l'église de St Martin de Fontenay. **Merci.**

Patricia LESUEZ / 06 78 83 21 22

## Cellule Emploi

L'association est constituée par la CDC de la Vallée de l'Orne, Rocquancourt et Saint André sur Orne.

Ouverte tous les matins : de 9 h 00 à 11 h 30 et sur RV le mardi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30.

Un ordinateur est mis à la disposition du public avec un accès Internet sur les sites en relation avec l'emploi, mais aussi pour taper ou mettre en forme son CV.

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 30 Avril 2015.

Le rapport d'activité de la cellule au 30 Mai 2015 se présente ainsi :

- 277 chercheurs d'emploi fréquentant la cellule dont 53 sur la commune de St André sur Orne,
- 1 028 personnes accueillies au 30 Mai 2015,
- 172 emplois trouvés dont 33 sur la commune.

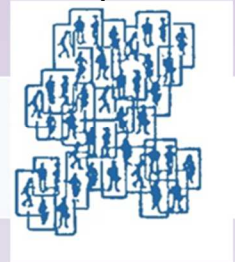
Mairie - 14320 MAY SUR ORNE - ☎/ fax 02.31.39.28.88 - [cellemploi.may@wanadoo.fr](mailto:cellemploi.may@wanadoo.fr)

Association de loi 1901, financée par les subventions communales.



*Dominique LEFEVRE et Marie-Laure BOULLEAUX  
Assurent l'accueil du public*

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
DE LA VALLEE DE L'orne  
Pour l'emploi et l'insertion



## ADMR

**L'ADMR recherche des bénévoles pour la création d'une association locale sur le territoire de la Vallée de l'Orne**

La fédération ADMR est une association de services et d'aide à domicile pour les familles, les personnes dépendantes, âgées, handicapées.

Elle présente une large gamme de services : ménage, repassage, aide et accompagnement, portage de repas, garde d'enfants, soutien aux familles.....

La fédération départementale souhaite créer une association locale sur notre territoire de la Vallée de l'Orne (Clinchamps, Laize, Fontenay, May, Saint Martin, Saint André).

Pour créer cette association locale, il suffirait que deux personnes par commune se portent volontaires. Les bénévoles seront accompagnés par un salarié de la Fédération.

**Vous avez un peu de temps et vous voulez devenir bénévole dans cette association, alors prenez contact avec le secrétariat de votre mairie ou téléphonez au 02.31.79.81.57 dès que possible.**

## RAM

Le Relais Assistants Maternels « Les Pit'chouns » a pour objectif d'aider les parents, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile à se rencontrer, se connaître, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants à domicile.

Ce service est gratuit. Il est géré par la Mutualité Française Normande-SSSAM et s'étend géographiquement à la communauté de communes de la Vallée de l'Orne et la commune de Saint André sur Orne. Il couvre un potentiel de 135 assistantes maternelles.

Régulièrement des animations sont proposées au public : ateliers d'éveil, réunions d'informations en soirée, action de prévention, sorties etc.

*Nouveauté 2015 à St André : l'accueil du public dans la salle rénovée aux couleurs chaleureuses et accueillantes ! un nouvel aménagement de l'espace pensé pour chacun (cf photo)*

*Accueil sur St André sur Orne tous les mardis pendant la période scolaire de 9h30 à 11h30*



### Les horaires d'ouverture

Permanence d'accueil sur Rendez-Vous et de permanence téléphonique :

Mardi : de 13h30 à 18h00

Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Judi : de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 13h30 à 15h30

### Coordonnées

Responsable : Sophie LECARPENTIER

Relais Assistants Maternels « Les Pit'chouns »

17 rue de Biganos

14320 SAINT MARTIN DE FONTENAY

Tel : 09.77.76.97.68

mail : [ramlespitchouns@orange.fr](mailto:ramlespitchouns@orange.fr)

Les services proposés par le Relais :

### Il propose aux parents :

des informations sur les modes d'accueil existants et sur les droits/obligations liés au contrat de travail

une liste des assistants maternels

un soutien dans la fonction d'employeur

des animations et des soirées thématiques (développement de l'enfant, santé, parentalité)



### Il propose aux enfants :

des activités d'éveil avec les assistants maternels, les gardes à domicile et les parents : espace de jeu, de découverte, de socialisation, de rencontre.

Des sorties et des spectacles

Des animations en lien avec les activités locales et les structures existantes.

### Il propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile :

une information générale sur les droits et obligations

une information sur les différentes modalités d'exercice de la profession d'assistant maternel

un recueil des disponibilités d'accueil

des rencontres avec les autres assistants maternels et gardes à domicile

de la documentation

des actions de professionnalisation

des soirées thématiques

## Local jeunes 12-17 ans

### UN ESPACE D'EXPRESSION ET DE LIBERTÉ.

#### LE LOCAL JEUNES

Le local Jeunes structure municipale se situe au stade Brion. C'est un lieu de rencontres, de ressources et d'échanges, il offre aux jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans, des activités diversifiées : sorties sportives et culturelles, animations, réalisation de divers projets, leur permettant ainsi, de **se responsabiliser**, de **se dépenser**, d'**être acteur** de leurs temps de loisirs, de **partager**, **découvrir** et d'**expérimenter**.



Des actions d'autofinancements pour concrétiser leurs projets (Emballage de cadeaux à Leclerc, marché de Noël, vente de crêpes aux habitants, stand fête de la musique.....), Les jeunes ne sont plus de simples consommateurs mais deviennent **des acteurs de la vie locale**.

#### Des activités variées pour tous les goûts pendant ces vacances de Février et d'avril

Laser game, piscine, cinéma, FIVE à Carpiquet, pêche à l'étang d'Angerville, sorties vélo (Grimbosq, voie verte), jeux divers au local (Mastermind géant, jeux vidéo) et soirées sont venues ponctuer cette période.



#### Au programme aussi :

**Une journée exceptionnelle** .....avec un mot d'ordre : "au local de Saint André tout est permis", reprenant le principe de l'émission d'Arthur, les jeunes se sont éclatés dans une franche rigolade.....

Après l'émotion qu'a suscitée Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher en janvier 2015, **la réflexion et l'éducation**, une journée thématique sur "**la liberté d'expression**" : Dialoguer et expliquer aux jeunes ces événements leur a permis d'échanger sur leurs positions, de lutter contre les préconçus, les amalgames et les incompréhensions....., (respect des opinions, religieuses, liberté de la presse, de pensées.....) autant de thèmes qui les ont **passionnés**.

#### Un semestre bien rempli en perceptive :

**Un diner presque parfait**, concept télévisuel qui connaît un grand succès... Se tient du 22 mai à fin décembre 2015 à raison d'une fois par mois. Ce challenge inter-locaux réunira plusieurs équipes de **Saint André**, de l'Espace Jeunes de Rocquancourt, de Garcelles et de St Aignan de Cramesnil, **Les participants vont s'affronter dans un esprit ludique pour remporter ce diner** ....Les ados vont se transformer en jurés pour noter ;l'accueil, la thématique, l'animation, la cuisine ....Une manière pédagogique de favoriser l'autonomie des jeunes vis-à-vis de leur alimentation.



Après avoir remporté le deuxième prix national l'an dernier de **L'Observatoire des inégalités**, les jeunes du local, repartent pour la troisième édition :

**Pourquoi pas moi ? : Tel père, tel fils ? Et si nos chemins n'étaient pas tous tracés.** Les jeunes du local vont combattre les préjugés et remettre en

cause les positions sociales" prédestinées". Ils vont témoigner, raconter à travers une communication visuelle que "rien n'est couru d'avance", clôture du concours novembre 2015.

20 juin Fête de la Musique à St André. Les jeunes ont tenu un stand gâteaux/bonbons, pour récolter des fonds pour leur mini-camp de cet été.

Du 06 au 10 juillet, 12 jeunes vont partir en mini-camp en Vendée, un projet de vacances travaillé sur l'année.

Du 24 au 28 Août, échange interculturel, Franco/Allemands avec les jeunes de Stockstadt.



#### Horaires du local :

Mardi de 17h à 18h30

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 17h à 19h et de 19h à 21h (sur demande des jeunes)

Samedi : sur projet

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h à 18h (sauf pour les soirées ou certaines sorties). Fermé à Noël.

**Julien SURIRAY: 06.86.06.04.01**  
[jsuriray.localjeune@gmail.com](mailto:jsuriray.localjeune@gmail.com)

#### INFO

**A la demande de la CAF, une inscription de 5€ sera demandée à partir de septembre.**

## Accueil de loisirs 4-12 ans

Les activités proposées tout au long de l'année sont pédagogiques, sportives, multiculturelles, artistiques et répondent aux besoins et attentes des enfants et des familles.

Pendant les vacances scolaires :

Le Centre est ouvert de 7 h 30 à 18 h 00 (18h30 depuis septembre 2014) avec les temps d'accueil suivants (un minimum de 4 jours/ semaine) :

Accueil matin : de 07 h 30 à 10 h 00

Accueil sortie : de 17 h 00 à 18 h 00 (18h30)

Les mercredis à partir de septembre 2015 (demi-journée avec repas, demi-journée sans repas) : l'accueil se fait de 11h45 à 18h30.



### MERCREDIS DU PREMIER SEMESTRE.

#### « On part en voyage autour du monde »

Divers ateliers ont été proposés aux enfants pour appréhender différents modes de vies et de cultures à travers la planète : par la cuisine (découvrir des goûts différents), par l'habillement (confection de costumes traditionnels), par l'habitat (fabrication de maquettes de villages africains)... **Nos petits voyageurs ont vu du pays.**

Le 6 mai, le cirque **Corbini**, présent sur le territoire, a offert aux enfants un spectacle spécialement concocté pour eux qui les a émerveillés.

| Frais de dossier 10€/an | Tarifs SANS participation CAF/MSA |         |
|-------------------------|-----------------------------------|---------|
|                         | 1 journée                         | 5 jours |
| Hors CCVO/St André      | 24.50                             | 122.50  |
| CCVO/St André           | 18.50                             | 92.50   |

|                                      | CAF DU CALVADOS                     |               | MSA COTES NORMANDES |         |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------------|---------|
|                                      | 1 journée                           | 5 jours       | 1 journée           | 5 jours |
| Hors CCVO/St André<br>Régime général | Quotient inférieur ou égal à 600 €  | 17.50 / 87.50 | 17.70 / 88.50       |         |
| CCVO/St André<br>Régime général      |                                     | 11.50 / 57.50 | 11.70 / 58.50       |         |
| Hors CCVO/St André<br>Régime général | Quotient entre 601 € et 1500 €      | 18.50 / 92.50 | 18.70 / 93.50       |         |
| CCVO/St André<br>Régime général      |                                     | 12.50 / 62.50 | 12.70 / 63.50       |         |
| Hors CCVO/St André<br>Régime général | Quotient supérieur ou égal à 1501 € | 19.50 / 97.50 | 19.70 / 98.50       |         |
| CCVO/St André<br>Régime général      |                                     | 13.50 / 67.50 | 13.70 / 68.50       |         |



### VACANCES D'HIVER.

#### Les thèmes :

**La surprise du jour!!!** : tirée au sort dans "la boîte à idées" chaque matin, découverte, enthousiasme et créativité ont permis aux enfants d'aborder plusieurs sujets:

Nature: création d'un jardin artificiel.

Livre : mise en scène d'une histoire.

Musique et danse : blind test musical.

Cuisine : confection de gâteaux.

Journalisme : interviews des animateurs et réalisation d'une vidéo

**Les inspecteurs mènent l'enquête** : Le grand Schtroumpf a disparu, où est-il ? nos petits inspecteurs en herbe ont bouclé l'affaire dare-dare.....

Une journée **Carnaval** a clôturé ces vacances en lien avec le centre de loisirs de Clinchamps sur Orne, fabrication : déguisements, instruments de musique, ateliers de maquillage et cuisine, dans la joie et la bonne humeur autour d'une dégustation de crêpes.

### VACANCES DE PRINTEMPS AMBIANCE FAR-WEST

Nos petits cow-boys et indiens ont touché à tout : bricolage, peinture (fabrique de totems, tomahawks, costumes d'indiens, attrape-rêves .. ), ils ont dansé et se sont "éclatés" sur des rythmes de musique country. Pour la plupart ils ont pu découvrir le monde équestre, les chevaux et poneys qu'il ont monté, un moment fort fait de complicité avec ces animaux qui parcouraient au temps du far-west les grandes plaines américaines.....

Ces vacances ensoleillées ont été rythmées par de grands jeux en extérieurs.



## Accueil de loisirs 4-12 ans (suite)



### POUR LES GRANDES VACANCES DE CET ETE

**Si on s'amuseit.....** : au programme, yoga du rire, percussions corporelles, jeux divers, activités artistiques et culturelles et bien d'autres choses à venir découvrir au centre.

Deux mini camps sont au programme pendant cette période estivale: Agences (multisports), Soumont St Quentin (équitation)

### INSCRIPTIONS

Mairie de Saint André sur orne ou de Saint Martin de Fontenay aux horaires d'ouverture

UNCMT à Hérouville Saint Clair au 02 31 46 80 40

Au centre de loisirs tous les mercredis de 17H à 18H30

### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Directrice du centre :Séverine Martinez au 06 73 34 99 12

### A prévoir lors de l'inscription

Votre N° allocataire CAF ou MSA avec le quotient familial, la fiche sanitaire par enfant remplie, le versement d' un acompte de 20 euros, non remboursable en cas de défection

### Aides possibles

Bourses diverses : voir auprès des employeurs

CCAS : contacter le CCAS de votre commune

**DALILA CHERIFI DELEGUEE JEUNESSE**

## Conseil Municipal Enfants

La municipalité a souhaité donner aux enfants la possibilité de s'exprimer dans le cadre de la démocratie locale. Le conseil municipal d'enfants (CME), assemblée composée d'écoliers de l'école primaire Gosciny du CE2 au CM2, a pour ambition de former les citoyens de demain. Les enfants élus portent leurs idées et réalisent des projets pour la commune.

Le rôle des élus enfants se rapproche de celui des élus adultes. Il leur permet de participer à la vie de la cité, comme un véritable élu. C'est pourquoi les conseillers enfants ont pour mission de représenter leurs camarades, monter et mettre en œuvre des projets, servir d'intermédiaire entre le conseil municipal des adultes et les enfants de leur âge.

Onze enfants cette année, se sont investis pleinement dans leur mandat d'élus, tous conscients de l'importance de leur rôle, toujours assuré avec brio, et ils n'ont pas chômé . Ainsi, si certaines actions décidées en commissions sont ponctuelles, d'autres perdurent malgré le changement des élus (tous les ans) car elles rassemblent tous les suffrages et assurent une continuité du travail effectué

### Les commissions

Les élus travaillent en petits groupes, appelés « commissions ». C'est le lieu où les projets sont discutés, décidés puis réalisés. Ces commissions se réunissent **une fois par mois** et la présence des conseillers de chaque groupe est nécessaire. Chacune d'entre elles se consacre à un thème spécifique :

**Commission environnement et cadre de vie , Commission solidarité, Commission communication**

### Les séances plénières:

**Six fois par an, le CME se réunit dans la salle du Conseil, en mairie.** Sous forme d'échanges et de débats, **chaque commission présente ses projets, ses idées ou ses actions qui sont soumises au vote** pour approbation par l'ensemble des élus.

### Les cérémonies officielles et manifestations

Personnalités municipales, les élus enfants sont conviés à **diverses manifestations (inaugurations, fêtes, cérémonies...) rythmant la vie de la commune.** Ils sont amenés à visiter et découvrir le fonctionnement d'autres collectivités territoriales dans la perspective de mieux comprendre les institutions de la République (Assemblée Nationale en 2014, Conseil régional en 2015...)

**Parmi les réalisations passées:** Soutien à diverses associations caritatives (Enfants d'Haïti, les restos du Cœur, les bouchons du cœur de Normandie), Journée sur les discriminations ,échanges de savoirs intergénérationnels, mise en place d'un Pédibus pendant la semaine du développement durable, pinces à crottes de chiens, panneau de vitesse près de l'école primaire, concertation sur la mise en place d'aires de jeux urbains pour enfants sur le territoire; rencontres inter-CME, recherche historique sur le nom des habitants de la commune en lien avec le conseil municipal adultes , proposition de noms et consultation des habitants... **Prochaines élections le jeudi 7 octobre 2015 .**



### Nos élus :

**FLECHE MAIWEEN - CM2, CARDON CLEMENT -CM2, DURANT THIBAUT --CM2, LESQUIER JADE-CM1, LENOBLE TRISTAN-CM1, GOURIER BAPTISTE-CM1 , LE FRANCOIS EMELINE - CM1 ,GOMEZ LOLA - CE2 , BODEREAU ZIA - CE2 ,COURTE PAOLA - CE2 , ARSENE LUCIANE - CE2 ,SURIRE ALANA - CE2 .**

**Dalila Cherifi Déléguée jeunesse.**



JOURNAL  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
ENFANTS

MANDAT 2014-2015—EDITION JUIN 2015



Baptiste (adjoint), Tristan (adjoint), Jade, Paola, Emeline, Zia, Luciane, Alana, Maiween (Maire), Thibault (adjoint), Lola (adjoint), Clément et Julien (animateur du CME).

# Journal du CME

## LES COLIS AUX ANCIENS

Le samedi 13 Décembre nous avons rendez-vous à 10H à la Marie avec le CCAS et certains élus de la commune afin d'aller distribuer des colis aux personnes âgées de St André.

C'est Mme Alexandre, Adjointe au Maire, qui s'occupait de nous répartir en groupe. Nous étions chacun avec un ou deux adultes qui nous ont emmené dans leur voiture dans la commune. Chaque groupe avait un plan de St André avec un secteur où aller distribuer les colis.

Dans chaque colis, il y avait des chocolats, une bouteille, des fleurs et des gâteaux. Si la personne était absente quand nous arrivions chez elle, on déposait dans sa boîte aux lettres un avis de passage qui lui disait qu'elle pouvait récupérer son colis en mairie.

La distribution s'est terminée vers 12H, soit les élus nous ramenaient en mairie, soit directement chez nous. Certains d'entre nous ont participé à la même distribution l'après-midi.

Les personnes qui nous recevaient, étaient très contentes, cela nous a fait plaisir d'aider ces personnes et nous étions fiers de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Article écrit par La Commission Solidarité



## VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Vendredi 16 Janvier, nous avons été invités par la Mairie de Saint André sur Orne afin de participer au discours des Vœux de Mr Delbruel, le Maire de la commune.

Julien, l'animateur du Conseil Municipal Enfant, nous avait préparé un discours où chacun d'entre nous avait une partie à lire. La veille, lors de notre Conseil Municipal, nous avons répété notre discours devant Mme Chérifi, notre élue à la jeunesse et Julien. Pour certains d'entre nous, ce n'était pas évident.

Le soir du discours, nous étions tous bien habillés et tous un petit peu stressés de devoir lire devant autant de personnes. Il y avait tous les élus de la commune de Saint André sur Orne ainsi que de nombreux habitants.

Après son discours Mr le Maire, nous a laissé le micro et nous sommes passés chacun notre tour pour lire. Nous avons présenté notre CME, sa composition ainsi que tous les projets en cours et à venir dans l'année.

Après avoir terminé, nous avons été chaudement applaudis et nous étions très contents et fiers d'avoir réussi à surmonter notre stress et notre timidité. Nous avons terminé la soirée en dégustant le buffet que la Mairie avait mis en place.

Article écrit par la Commission Communication



## DISTRIBUTION DES PINCES A CROTTES



Le Vendredi 17 Avril, nous nous sommes regroupés à 10h00 au stade municipal avec Mickael, l'animateur de la commune et Julien.

Avant la distribution, nous avons fait un sondage auprès des habitants pour savoir qui serait intéressé pour recevoir une pince à crottes puis quand nous avons su le nombre Julien les a commandées auprès d'une entreprise basée dans le sud de la France.

Une fois que nous connaissions les adresses des gens, nous avons préparé lors de nos commissions un parcours sur une carte afin d'être plus efficace lors de la distribution des pinces.

Nous avons commencé à distribuer les pinces à crottes par petits groupes, chaque groupe était accompagné d'un animateur. Dans la matinée, nous en avons distribué une vingtaine (sur 45 qui avaient été commandées). Certaines personnes n'étaient pas là même si Mickael et Julien les avaient appelées la semaine qui précédait notre venue. Nous nous sommes déplacés à pied et en voiture.



Quand les personnes n'étaient pas là, nous leur déposons un avis de passage dans leur boîte aux lettres qui indiquait que leur pince à crottes se trouvaient en mairie.

Il y avait des personnes qui étaient très gentilles avec qui nous avons même fait des photos. Nous avons adoré cette matinée et nous sommes fiers de participer à rendre la commune propre.

Sept élus du CME ont participé à cette matinée.

Article rédigé par la Commission Environnement

## CHASSE AUX TRESORS

Tous les ans le Conseil Municipal Adulte organise une éco-lando durant la semaine du développement durable. En parallèle, nous, le Conseil Municipal Enfants, nous réalisons une action en rapport avec l'environnement. Cette année nous avons décidé de mettre en place une grande chasse aux trésors sur l'écologie dans la commune.

C'est donc le Samedi 30 Mai qu'avait lieu cette chasse aux trésors. Lors de nos commissions de travail, nous avons donc décidé avec l'aide de Julien de l'organisation de notre chasse aux trésors. Nous avons mis en place le déroulement du jeu, créé toutes les énigmes et décidé des récompenses.

Chacun d'entre nous avait également le devoir de créer des énigmes à la maison. Ces énigmes seraient placées dans toute la commune en suivant le parcours de l'éco-lando des adultes.

Le Samedi à 10h, nous nous sommes tous réunis avec Mme Cherifi et Julien, au local jeunes de la commune pour aller accrocher les énigmes dans St André. Le midi nous avons tous mangé ensemble au local jeunes puis à 14h les premières personnes sont arrivées. Nous les avons accueillies puis Julien leur a expliqué les règles du jeu et chaque groupe avait une feuille de route pour répondre aux énigmes.

Nous avons accompagné les groupes durant le jeu et l'éco-lando et après environ 1h30 de marche, chaque groupe nous a redonné sa feuille de route afin qu'on puisse annoncer les résultats.

Les groupes victorieux repartaient avec des jolis bouquets de fleurs, des plantes vertes ou des plantes alimentaires ainsi que des sachets de bonbons pour les enfants.

Ce fut une vraie réussite. Une quarantaine d'enfants ont participé accompagnés d'une vingtaine d'adultes et ont pu partager un goûter bien mérité à l'issue de l'après-midi.

Nous sommes très heureux du travail que nous avons effectué et de la journée que nous avons passée ensemble.

Article écrit par la Commission Environnement



# Journal du CME

## VISITE DU CONSEIL REGIONAL ET DE L'ABBAYE AUX DAMES

Chaque année nous visitons un lieu ou un bâtiment en rapport avec l'institution française dans le but de nous former en tant qu'élus. Cette année nous sommes allés visiter le Conseil Régional de Basse-Normandie ainsi que l'Abbaye aux Dames qui se trouvent à Caen.

C'est le Mercredi 3 Juin à 13h30 que nous nous sommes donnés rendez-vous devant la Mairie de Saint André afin de nous rendre à Caen. Nous étions accompagnés de Mme Chérifi, de 2 parents d'élus du CME et de Julien.

Arrivés sur place, nous nous sommes retrouvés avec le Conseil Municipal Enfants de May sur Orne avec lequel nous avons déjà partagé des sorties et des journées inter-CME par le passé.

Un guide nous a accueilli, nous a présenté les lieux et nous avons pu commencer la visite. La visite a surtout porté sur l'Abbaye aux Dames et sur la vie des religieuses. Le guide nous a expliqué comment elles vivaient, les règles qui leur étaient imposées et ce qu'elles faisaient au sein de l'Abbaye.

Il nous a également expliqué comment a été construit le bâtiment avec des mots qu'on a du retenir comme : la clé de voûte, les chapiteaux, la nef, le chœur, etc, etc, etc.....

Pendant 1h de visite nous avons pu découvrir les lieux et poser autant de questions que nous voulions. Un goûter nous a été offert par le Conseil Régional à l'issue de la visite puis avant de repartir nous avons joué dans les jardins du Conseil Régional.

Dans l'ensemble, nous avons bien aimé cette visite même si certains ont été un peu déçus car ils pensaient que nous aurions plus d'informations sur le Conseil Régional.

Article écrit par la Commission Communication



## LES BOUCHONS DU CŒUR

Comme chaque année le Conseil Municipal Enfants soutient l'action :

### LES BOUCHONS DU CŒUR DE NORMANDIE

Nous récupérons les bouchons de liège dans des bacs à la mairie, à l'école élémentaire et à l'école maternelle de la commune.

Ils seront recyclés et utilisés pour la fabrication de matériaux pour l'éco-habitat. Le produit de la vente de ce liège constitue un fond humanitaire en faveur des personnes handicapées qui permet d'acheter notamment des fauteuils.

C'est l'occasion de penser aux plus démunis et de commencer votre collecte de bouchons !!!

Nous vous remercions à l'avance pour nos amis handicapés et pour notre planète.

Article rédigé par la Commission Solidarité



## DATES IMPORTANTES A VENIR

- **MERCREDI 09 SEPTEMBRE** : Présentation du CME à l'école élémentaire René Goscinny
- **MERCREDI 07 OCTOBRE** : Election des élus du CME à la mairie de Saint André sur Orne

*N'hésitez pas à commencer à réfléchir pour faire partie de notre équipe !!!*

## REMERCIEMENTS

L'équipe du CME tenait à remercier les différentes associations de la commune, les élus adultes et notamment Mme Chérifi, l'école René Goscinny et surtout ses enfants qui nous ont fait confiance !!!



## Bibliothèque municipale

Quand revient l'été à la bibliothèque...

**Cet été votre bibliothèque vous accueille jusqu'au samedi 25 juillet (inclus) réouverture le mardi 25 août**

C'est l'été, qu'est ce qu'on fait ?  
Vous n'avez pas d'idées ?  
Et si vous faisiez un tour à la bibliothèque ?

« Les livres c'est bon pour les bébés »

Venez découvrir cette expo conçue comme un espace de jeu et de lecture.  
Du 3 juillet au 29 août

« Les baluchons de l'été »

C'est le retour des **baluchons surprises** pour vos lectures estivales, cette année nous en avons également concocté pour les enfants. **Comment ça marche ?** vous choisissez un baluchon en plus de vos prêts habituels, mais vous ne découvrez les livres qu'une fois chez vous et vous nous le ramenez à la fin des vacances !  
A partir du 26 juin

« Les petites histoires au soleil »

je serai installée devant la bibliothèque, (si le temps le permet) et je raconterai des histoires aux enfants  
Les vendredis 10, 17 et 24 juillet à 11h

**Cet automne,**

Les **jeux de société** trouveront leur place à la bibliothèque.  
Le **samedi 10 octobre** à partir de 15h nous vous proposons un après-midi jeu en famille.  
L'heure du conte reprendra le **mercredi 7 octobre à 16h**

**Rendez-vous :**

10, 17, 24 juillet à 11h: **Petites histoires au soleil**  
Mercredi 7 octobre 16 h : **heure du conte**  
Samedi 10 octobre 15h : **jeux de société en famille**  
Mercredi 4 novembre à 16h : **heure du conte**  
Mercredi 2 décembre 16h : **heure du conte**

## Fête des voisins

La fête des voisins est l'occasion d'un moment d'échange entre voisins au-delà du simple bonjour-bonsoir quotidien. Convivialité et solidarité en sont les maîtres mots, remparts contre l'indifférence et l'anonymat. Pour ces raisons la municipalité encourage les initiatives dans les quartiers de St André en remettant aux habitants (sur inscription en Mairie) un kit de convivialité permettant d'organiser un apéritif. Cette année ce sont 15 kits qui ont été distribués pour environ 250 participants. La météo capricieuse en a fait une fête bien « arrosée »!.



La bibliothèque est ouverte :  
mardi : 16h/18h  
mercredi : 10h/12h et 14h/18h  
vendredi : 10h/12h et 16h/19h  
samedi : 10h30/12h30

**Pratique:**

<http://www.saint-andre-sur-orne.com>  
(rubrique animation, culture):  
vous pouvez consulter les horaires d'ouverture de la bibliothèque, les « nouveautés », ainsi que les dates des animations et d'autres informations



**Le saviez vous ?**  
A la bibliothèque il n'y a pas que des livres et des CD, vous pouvez également emprunter des magazines



## Musique et danse

Le vendredi 13 mars 2015 a eu lieu, à l'Espace COISEL, l'audition de l'école de musique.

Des élèves du jardin musical, du cours de batterie, de flûte à bec et traversière ainsi que de guitare se sont produits devant un public venu nombreux. Les professeurs Isabelle Lemaitre, Michel Ferrand et Christian Salmero ont présenté et accompagné leurs élèves.

### Date à retenir :

**GALA de fin d'année de l'école de musique et de danse à l'espace Coisel**

**Le mardi 30 juin 2015 à 20h**

### Inscriptions pour la rentrée :

**Le mercredi 9 septembre 2015**

**Le jeudi 10 septembre 2015**

**de 18h à 19h30 à la mairie de Saint Martin de Fontenay**

**Nous sommes présents sur le Forum des Associations à l'Espace Coisel le samedi 5 septembre 2015**

**Venez nombreux !**

**Rappel : Syndicat intercommunal de l'école de musique et de danse, Annexe Mairie de St Martin : Bureau A  
02.31.79.56.16**

[Sivos.smf@orange.fr](mailto:Sivos.smf@orange.fr)



## Ecolo-Rando

L'Ecolo-rando a eu lieu dans le cadre de la semaine du développement durable le 30 mai 2015. Elle est organisée par la commission animation-jeunesse avec la participation du Conseil Municipal Enfants (CME). Environ 60 personnes se sont retrouvées pour un circuit autour de la commune afin de ramasser les déchets rencontrés et répondre aux énigmes disposées par le CME le long du parcours. A l'arrivée, un goûter et une remise de lots ont récompensé les « Ecolo-randonneurs ».



## St André en Zic



*La 6ème édition de St André en Zic s'est déroulée au stade le 20 juin. Le succès de Tommyknockers lors de cette même manifestation en 2014 a incité les organisateurs à leur proposer de revenir cette année. L'organisation a été assurée par le Comité des fêtes avec la participation du Local Jeunes.*



### Le groupe C' Dimanche a ouvert la soirée avec du « Rock Marin »



### Les TommyKnockers ont mis le feu avec leurs reprises Rock des 70's.



## Journées du Patrimoine

### Les Passeurs de songes à la Chapelle Saint-Orthaire d'Etavaux

#### Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collectif d'artistes, composé de trois plasticiennes -Edith Longuet-Allerme, Marie-Jeanne Pigny, Hélène Sauveur-Rivière- et deux musiciens -Matthieu et Thibaut Revel.

Nous avons tous des parcours différents mais nous sommes réunis par le même plaisir de travailler ensemble, à partir de lieux patrimoniaux. Nous sommes attirés par les vieilles pierres, les bâtiments chargés de mémoire, les lieux oubliés... Mais si nous nous intéressons aux espaces du passé ce n'est pas par nostalgie, mais pour les inscrire dans le présent. Nous investissons l'espace par nos créations plastiques autant que par la musique.

#### Qu'allons-nous faire à Saint-Orthaire ?

Nous avons découvert ce lieu magnifique qu'est Saint-Orthaire grâce à Anne-Marie Leclere, qui s'intéresse beaucoup au devenir de cette chapelle. Nous cherchions un lieu un peu oublié, afin de le « réveiller » à l'occasion des journées du Patrimoine.

En visitant Saint-Orthaire, nous avons immédiatement été inspirés par cet espace et par son histoire. Nous travaillerons directement à partir du lieu pour préparer une exposition *in situ*.

#### Si vous voulez en savoir plus...

Vous pouvez consulter notre site internet [www.lespasseursdesonges.com](http://www.lespasseursdesonges.com). Vous y trouverez des photographies et la bande-son de notre dernière exposition collective *in situ*, ainsi que d'autres créations plastiques et musicales.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook [www.facebook.com/lespasseursdesonges](http://www.facebook.com/lespasseursdesonges). Nous posterons régulièrement des photographies permettant de rendre compte de l'avancée du projet.

#### Quand voir l'exposition ?

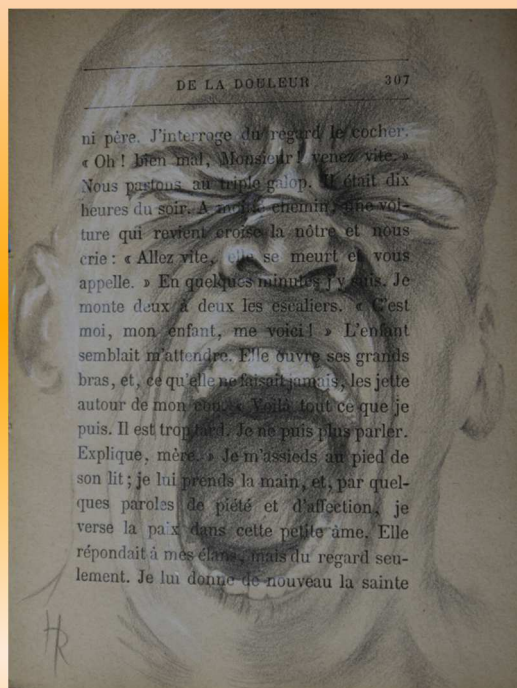
Durant les journées européennes du Patrimoine, les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h.

Du lundi 21 au vendredi 25 septembre de 16h à 18h.

Les samedi 26 et dimanche 27 septembre de 10h à 18h.

Entrée libre et gratuite.

Vernissage le samedi 19 septembre à 14h.



Nous remercions  
chaleureusement  
Monsieur le Maire  
et l'ensemble du  
Conseil municipal  
pour leur accueil et  
nous vous donnons  
rendez-vous en  
septembre  
prochain.

**A très bientôt**

**Les Passeurs de  
songes**

## Tennis de Table

L'USSA tennis de table regroupe une soixantaine de licenciés pour l'année 2014/2015 dont une vingtaine de jeunes.

5 équipes ont été engagées en championnats jeunes et adultes.

Les entraînements adultes se déroulent le lundi de 17h00 à 24h00 et le mercredi de 16h00 à 20h00.

Les entraînements jeunes ont lieu le mardi de 18h00 à 19h30 et le vendredi de 18h00 à 20h00. Ces entraînements sont dirigés par 2 entraîneurs diplômés.

Plusieurs jeunes évoluent dans le championnat Adulte.

Une quinzaine de personnes sont inscrites en loisir (pas de compétition)

Pour les nouveaux 3 à 4 séances d'essais sont possibles.

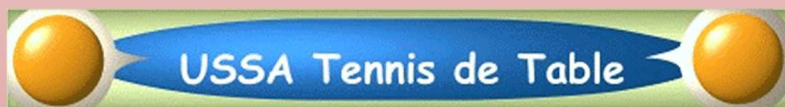
TARIF 2015-2016 :

60€ pour les jeunes et licence loisir

100€ pour une licence adulte compétition

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Nogré au 0950502012 ou 0684435539

Mail : [ussatennisdetable@gmail.com](mailto:ussatennisdetable@gmail.com)



## Jeet Kune Do Basse Normandie

Pour la 3ème année consécutive notre club a proposé en début de saison 2014/2015 un stage de self défense féminine qui, l'espace d'un samedi après midi, a permis à un groupe de 26 femmes de tous âges, sportives ou non, de se retrouver au Coisel.

A l'issue de cette séance nombre de participantes ont manifesté leur souhait de ne pas attendre le mois de septembre prochain pour bénéficier des conseils de notre instructeur, Ludovic GOSSELIN.

C'est pourquoi notre club a décidé de renouveler l'expérience et d'organiser une nouvelle session qui s'est tenue au dojo du COISEL samedi 4 avril dernier.

Là encore, nous avons été récompensés car une vingtaine de participantes avaient répondu présent pour une séance studieuse au cours de laquelle celles-ci ont pu être initiées aux techniques de défense leur permettant de se sortir de situations parfois délicates. Mais la bonne humeur a toujours été présente pour cet après-midi qui s'est terminé autour d'un goûter.

Rendez-vous donc dès la rentrée prochaine pour un nouveau stage sur ce thème.

Tous les renseignements pourront être fournis aux personnes intéressées lors du Forum des associations organisé le 5 septembre prochain.

Autre rendez-vous de rentrée : le VITAL SPORT Décathlon à Mondeville où nous serons à nouveau présent (les 12 et 13 septembre) pour communiquer sur notre club et ses activités. A cette occasion seront organisées des démonstrations sur notre pratique (combat libre, kali escrima, jun fan).



Stage Self Défense Féminine  
Avril 2015



Salutations sportives

Le Président **Gilles CHARDON**

## Badminton

### Bilan de la saison 2014-2015 :

Le club compte 183 licenciés, dont 89 jeunes sur 9 créneaux d'entraînement au gymnase du Coisel. Des sorties et activités ont été effectuées durant cette année et certaines sont à venir : Sortie au Yonex IFB à Paris, Family Bad organisé en décembre (Soirée badminton parents/enfants), prochainement sortie Laser Game pour les jeunes et bowling pour les adultes.

### Section jeunes et son école de « bad » :

L'USSA 14 badminton est le 3ème club du Calvados en effectif jeunes. L'école de bad, labellisée 3 étoiles par la FFBad propose 4 créneaux, dont 1 spécifiquement destiné aux 5-8 ans.

De nombreux titres départementaux ou régionaux ont été décrochés par nos jeunes, démontrant un niveau en constante progression. Des interclubs jeunes ont été mis en place cette année dans différentes catégories et nos benjamins ont remporté une belle coupe grâce à une 1<sup>ère</sup> place bien méritée.

### Adultes :

5 équipes adultes ont évolué cette saison en championnat : à souligner le maintien de nos équipes de Régionale 1, Départementale 1 et Départementale 2.

Nos joueurs ont également remporté de nombreux titres dans les tournois individuels, dont 4 des 12 titres décernés lors de la 5ème édition de notre Badtwin Challenge, qui a réuni plus de 148 paires sur près de 300 matches les 18 et 19 avril au Coisel.



### Calendrier :

Assemblée générale Jeudi 25 juin à 20h au gymnase du Coisel.

Inscriptions pour la saison 2015-2016 à partir de la fin août et lors du forum des associations en septembre :

Tous renseignements et dossiers d'inscription :

<http://ussa14-badminton.sportsregions.fr/>,  
[ussa14bad@gmail.com](mailto:ussa14bad@gmail.com),

ou Séverine MEURIOT (Présidente) 06-84-73-34-57

## Course à pied

Une nouvelle association à Saint André :

### Les Myocastors de Saint André

Vous aimez courir?

Vous voulez vous y (re)mettre?

Vous n'aimez pas courir seul(e)?

L'association les Myocastors s'est fixée pour ambition de réunir tous les coureurs – sans exception de niveaux ou de sensibilités – qui souhaitent donner une dimension communautaire à leur pratique sportive.

Rassembler des adeptes et amateurs de course à pied, de tous niveaux, de la ville de Saint André sur Orne et de ses alentours, afin de pratiquer en groupe ce sport dans un contexte de loisirs, voire de préparation à certaines compétitions de course pédestre.

« Les Myocastors ne cherchent pas à former, encore moins à recruter, des champions mais à permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans une structure où bienveillance et convivialité sont les maîtres mots. »

Pour tous renseignements : David 0781702552 ou Daniel 0681635019



## Message

Je suis une habitante de Saint-André et je collecte les bouchons plastiques de bouteilles d'eau, jus de fruit, de lait, de compotes à boire, shampoing, dentifrice, lessive, laque cheveux...

Ces bouchons sont destinés à une association qui fournit des chiens guide à des personnes mal-voyantes et non-voyantes.

Je peux passer les prendre à domicile sur la commune ou les personnes peuvent me déposer leurs bouchons à mon domicile.

Estelle PIGEARD  
4 rue Louis Aragon  
14 320 Saint André sur orne

02.31.79.22.84 (répondeur si absente : laisser nom et numéro de téléphone)

## Judo

Une année ne fait pas l'autre. Après avoir surfé au-dessous des cent adhérents la saison passée, voici à nouveau l'effectif de l'Ussa 14 judo qui remonte avec 121 adhérents, dont 85 jeunes de moins de 20 ans, ce qui crée toujours une dynamique pour un club.

Et la dynamique est là. Nos judokas ont eu de très bons résultats cette saison, aussi bien chez les petits dans le cadre d'animations, que chez les plus grands dans celui de tournoi labellisés et de championnats. Vous pouvez suivre l'actualité du Judo tout au long de l'année sur la page facebook de l'Ussa 14 Judo <https://www.facebook.com/Ussa14Judo> et sur les sites des mairies de Saint André sur Orne, May sur Orne et Saint Martin.



### Résultats des championnats :

|  |  |
|--|--|
| <b>BENJAMIN(E)S</b><br>Floriane Mascré :<br>3 <sup>ème</sup> au Championnat du Calvados  | <b>CADETS</b><br>Sylvain Gablier :<br>1 <sup>er</sup> au championnat Départemental Cadets<br>2 <sup>ème</sup> au 1 <sup>er</sup> Circuit Régional Cadets |
| <b>MINIMES</b><br>Noëllie Gablier et Alan Gicquel respectivement 2 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> au Championnat Départemental Minimes, ont participé au Championnat de Normandie Minimes. | 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>ème</sup> Circuit Régional Cadets<br>2 <sup>ème</sup> à la ½ finale Championnat de France cadets                               |
| <b>SENIORS</b><br>Constant Marie :<br>2 <sup>ème</sup> au Championnat départemental Séniors, a participé au Championnat de Normandie Séniors   | a été sélectionné au Championnat de France Cadets<br>Maxime Vallée et Romain Youf ont participé au Championnat Départemental Cadets.                     |

Principe d'obtention de la Ceinture noire :  
soit en Kata + Compétition 100 points (championnat et Shodan (1<sup>er</sup> Dan) ou Nidan (2<sup>ème</sup> Dan) **ou** Kata + 44 points sur une seule compétition  
soit en expression technique en passant 4 UV (unités de valeur

### Résultats :

#### Obtention des Katas pour la ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan compétition :

Sylvain Gablier a obtenu sa ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan compétition en marquant 50 points sur le Championnat Départemental le 11 janvier 2015 à Troarn

Maxime Vallée, a obtenu pour sa ceinture noire compétition ses katas et a cumulé 40 points.

Romain Youf a cumulé 50 points pour sa ceinture noire compétition.

#### Obtention des Katas pour la ceinture noire, expression technique :

Sonia Mascré a obtenu ses Katas pour la ceinture noire 2<sup>ème</sup> Dan

Isabelle Gicquel a obtenu ses Katas pour la ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan



Mais l'investissement dans ce sport ne s'arrête pas aux compétitions. Nos jeunes judokas, sous l'impulsion d'un de leurs aînés, Constant Marie (qui a obtenu en début de saison son diplôme d'arbitre F2, niveau régional), s'investissent dans l'arbitrage : Manon Wimart-Rousseau a obtenu la 3<sup>ème</sup> place lors de la coupe des jeunes arbitres cadets et devient arbitre F1, niveau départemental. Romain Youf et Frédéric Renaud sont arbitres stagiaires F1. Lucie Mascré est en formation de commissaire de table départemental.

L'actualité du club, c'est aussi la composition de son bureau. Après 7 années d'investissement au sein du bureau, Etienne Liénard (Trésorier) et Muriel Choisy (Présidente) sont sortants à l'Assemblée Générale du 20 juin et arrêtent leur activité. La relève sera assurée, et la passation des connaissances également.

### Deux prochaines dates à retenir :

L'Assemblée Générale le samedi 20 juin à partir de 16h30 au gymnase du Coisel, suivie de la remise des ceintures et des récompenses.

Le Forum des Associations samedi 5 septembre à la salle du Coisel de 10h00 à 16h00.

Tous les membres du bureau vous souhaitent un très bon été 2015

La Présidente  
Muriel CHOISY



## C Coisel

Entre vous et nous se joue un équilibre délicat : entre transmettre et recevoir.

Une saison culturelle, c'est comme un mets délicat : pour dire j'aime pas, il faut goûter un peu. A nous de vous donner envie.

Cette saison s'annonce encore plus prometteuse que la précédente ! Osez franchir les portes et profitez de ces instants magiques pour participer aux nombreux spectacles proposés durant cette nouvelle année culturelle !

Nous tenions à vous remercier d'être venus si nombreux la saison passée, nous avons connu, en effet une fréquentation plus que significative, succès qui nous encourage et nous incite à tenir le cap, à poursuivre notre dynamique.

Plus qu'un droit pour tous, la culture est surtout un puissant levier d'éducation, de citoyenneté et d'épanouissement. Bien plus qu'un divertissement, elle ouvre surtout les portes de l'évasion et du voyage.

Je remercie les artistes associés à cette nouvelle saison ainsi que les partenaires élus et privés, qui nous permettent d'offrir une programmation variée, de mettre en oeuvre de beaux projets culturels et de rendre possible la rencontre du spectacle vivant avec le public. Rendons également hommage aux bénévoles qui ont toujours su accueillir les équipes artistiques dans les meilleures conditions techniques possibles.

Assister à un concert, s'émerveiller devant un spectacle de cirque, de théâtre, ou de danse, sont des expériences uniques qui donnent à rire, voyager, rêver, réfléchir. On en ressort enrichi et un peu plus grand. Alors bienvenue dans la grande aventure du spectacle vivant !

A toutes et tous nous vous souhaitons une excellente saison riche de beaux moments de découverte et d'émotion.

**Anne-Marie LONGUET, Présidente**



### C'est Coisel ? Saison 2015/2016

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>18/09/15</b><br><b>19h</b>   | <b>16/10/15</b><br><b>20h30</b>   | <b>20/11/15</b><br><b>20h30</b>  | <b>04/12/15</b><br><b>20h30</b>   |
| Espace Coisel   | Espace Coisel   | Espace Coisel  | Espace Coisel   |
| <b>Panier-Piano</b>   | <b>Les Divagabondes</b>   | <b>Un Avare</b> d'après<br>Molière, Jean-pierre<br>et Sylvie.                        | <b>Cordes à<br/>bretelles</b>   |
|  |  |  |  |
| <b>Musique &amp; humour</b>   | <b>Chant</b>  | <b>Théâtre</b><br><br>tournée ODACC  | <b>Musique</b>  |

## Football

Tout d'abord, l' **ESVO** tient à remercier la commune de St André sur Orne, les sponsors, l'ensemble des bénévoles et les supporters pour leur soutien et leur engagement dans la vie associative du club de football.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à nos différentes manifestations (Braderie, Loto, Poker).

### Pour cette saison 2014-2015 :

Nous avons 2 équipes engagées en compétitions.

Nous avons engagé une équipe de **U11** dans le championnat niveau 3 du district. Nos 7 licenciés étaient en association avec le club de football de Fleury sur Orne. Nous les félicitons car ils ont terminé 1<sup>er</sup> de leur poule.

Notre 2<sup>ème</sup> équipe, l'**équipe séniors** est composée de 26 licenciés sous la direction sportive de Thomas LUCE avec l'aide de Jérémy HAMEL. Notre équipe fanion évoluait en 3<sup>ème</sup> division de district. Elle a terminé 1<sup>ère</sup> du championnat ce qui lui permet d'accéder à la 1<sup>ère</sup> division de district grâce à une restructuration des groupes. Nous les félicitons également pour cette belle performance.



### Pour la saison 2015-2016 :

Pour cette nouvelle saison, nous souhaitons continuer à structurer le club aussi bien administrativement que sportivement.

Pour cela toute personne voulant s'investir bénévolement dans notre association sera la bien venue.

Nous souhaitons développer les équipes de jeunes car **la jeunesse c'est l'avenir !!!**



Nous créons un groupe **U6** avec pour le moment 12 licenciés, ils seront entraînés le mercredi après midi par Anthony GUIBERT.

Nous espérons conserver notre équipe de U11 en partenariat avec Fleury sur Orne.

Enfin, nous cherchons à créer une 2<sup>ème</sup> équipe de séniors, elle sera entraînée par Yoann GOUBERT sous la responsabilité de Thomas LUCE.

### Informations pratiques :

#### Permanence club :

Tous les mercredi de 18h00 à 19h00

Cotisation séniors : 90€

Cotisation jeune : 45€

#### Reprise entraînement séniors :

Le lundi 03-08-2015 – 19h15

#### Reprise entraînement jeunes :

Le Mercredi 02-09-2015 – 14h30

#### Contact administratif :

Mr BELARBIA au 06 49 54 07 73

#### Contact sportif :

Mr LUCE au 06 50 41 07 89

Site internet : <http://valdorne.footeo.com/>

# FORUM DES ASSOCIATIONS

## ST MARTIN - ST ANDRÉ - MAY S/ORNE

## -ESPACE COISEL-

### Samedi 5 Septembre 2015 / 10h00 – 16h00

Les associations désirant participer au Forum pourront s'inscrire du 15 août au 2 septembre 2015 auprès de Mme Corinne BABE,  
Présidente de l'USSA TENNIS – [ussa.tennis@orange.fr](mailto:ussa.tennis@orange.fr)

## APE : Association des Parents d'Elèves

L'association a pour but de récolter des fonds afin d'aider nos écoles maternelle et élémentaire à financer leurs projets pédagogiques : sorties éducatives, cinéma, théâtre, intervenants extérieurs, etc...

Cette année l'APE finance également la venue d'une maquilleuse professionnelle lors de la fête de l'école élémentaire le 27 juin.

Dans ce but nous organisons tout au long de l'année des manifestations avec l'aide de nos bénévoles.

Voici la composition du bureau :

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| <b>Vanessa DURAND</b>     | Présidente      |
| <b>Valérie MITTELETTE</b> | Vice-présidente |
| <b>Cécile MANTOULET</b>   | Trésorière      |
| <b>Manuella BLANCHARD</b> | Secrétaire      |

Les manifestations du premier semestre 2015 :

- **Opération « galette des rois »** en décembre et janvier, sous forme de grille, qui rencontre toujours un vif succès.
- **Foire aux greniers le 29 Mars 2015** : malgré une météo très maussade, les bénévoles sont venus en nombre et nous les remercions vivement de leur soutien, ainsi que les exposants présents.

Les prochaines dates à retenir :

- **Assemblée générale de l'APE le mardi 22 septembre.**
- Réunion de préparation du loto 2015 : **29 septembre 2015 (le loto aura lieu le 7 novembre).**

Parents d'enfants scolarisés à Saint André, n'hésitez pas à venir rejoindre nos bénévoles, pour nous apporter vos idées et nous aider dans l'organisation de nos manifestations ; votre aide, même ponctuelle, est toujours très précieuse.

Tous les membres de l'APE vous souhaitent de bonnes vacances d'été.

Contacts:

**Vanessa DURAND** (présidente)

06.63.36.85.69

ape-saint andre@hotmail.fr

Pour l'Association des Parents d'Elèves de St André, la présidente

**Vanessa DURAND**



## Boxe



### Un Champion National à l'U.S.S.A. 14 Boxing-Académie

Dans la fédération Fighting full-contact kickboxing, pendant le week-end de Pâques au gymnase Lespiat à Melun, se sont déroulés les finales Nationales jeunes en Light-contact.

Deux Fulleurs de l'U.S.S.A. 14 Boxing-Académie de Saint-Martin de Fontenay étaient engagés.

Martin Delorys remporte le titre de champion National en light-contact, catégorie poussin moins de 30Kg. Une récompense méritée pour Martin

Tomas Gosset, dans la catégorie benjamin moins de 34Kg s'incline pour manque de jambes, face à un adversaire plus expérimenté, au début de la compétition (*un problème au genou gêne Tomas, depuis quelque temps*). Tomas prend la décision d'arrêter cette compétition, malgré de nombreux efforts fournis pendant la saison sportive.

**FINALES NATIONALES FFFCK&DA - LIGHT-CONTACT JEUNES**

**4/5 AVRIL 2015 - GYMNASSE LESPIAT  
BOULEVARD DE L'ALMONT - 77000 MELUN**

## Gym Volontaire

En pratiquant nos activités Gymnastiques, vous pouvez assouplir et renforcer tous vos muscles, réduire votre stress et vous sentir mieux pendant votre vie quotidienne.

Venez nous rejoindre à l'un des cours ci-dessous ; pour aussi, travailler votre habilité motrice, votre équilibre, votre mémoire ; ou, le piloxing (boxe, pilate, danse) et l'entraînement cardio pulmonaire...

**Gym Form'détente et Gym Douce** sont assurés par Sylvie Cauchard ; animatrice diplômée.

Horaires des cours : **Gym Form'détente**

Lundi 18h 30 à 19h 30 salle des Fêtes à May sur Orne

Mardi matin 9h 30 à 10h 30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

Jeudi matin 9h 30 à 10h 30 " "

Mercredi soir 18h 30 à 19h30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

**Gym Douce**

Jeudi matin : de 10 h 45 à 11 h 45 Espace Coisel St André sur Orne

« **FIT'TENDANCE** » avec Jenny Daufy, également animatrice diplômée .

2 cours le lundi :

à 19h 40

à 20h 50 Salle des Fêtes de May Sur Orne

Au cours de l'année 2014-2015

156 adhérents se sont inscrits et sont ravis de faire du sport au quotidien .



### Saison 2015-2016

**Inscriptions** : le samedi 5 septembre 2015 lors du forum des associations organisé au Coisel à St André sur Orne.

Sur place : possibilité de Démonstration.

Reprise à partir du lundi 7 Septembre 2015 **certificat médical (obligatoire)**

|  |                |                    |
|--|----------------|--------------------|
| <u>Un cours par semaine</u>            | *Communes 98€  | Hors Communes 120€ |
| <u>Deux cours par semaine</u>          | *Communes 113€ | Hors Communes 135€ |
| <u>Trois cours et plus par semaine</u> | *Communes 128€ | Hors communes 150€ |

\*pour les communes de

.de St Martin de Fontenay / St André sur Orne / May sur Orne

Il est possible de venir essayer, les 2 premiers cours sont gratuits.



## Tennis

### Les chiffres de la saison sportive 2014-2015

97 adhérents dont 52 adhérents en loisirs et 45 joueurs classés.

3 animateurs diplômés salariés pour plus de 600 heures de cours dispensées.

### ECOLE DE TENNIS

**Nouveau programme d'enseignement pour les enfants de moins de douze ans : « Galaxie Tennis ».**

Ce nouvel enseignement propose aux enfants un apprentissage progressif avec des terrains, des balles et des raquettes adaptés.

Le jeu est présent dès la première séance afin de donner tout de suite le goût de jouer aux enfants.

Des journées "jeu et matchs" organisées régulièrement dans le club donnent l'occasion aux enfants d'évaluer leurs progrès et de changer de niveau au sein de l'école de tennis.



### Equipe pédagogique

Marc FRESSARD, depuis deux ans en formation dans notre club a obtenu son diplôme DE JEPS en juin 2015, nous le félicitons.

A compter du mois de septembre 2015 il sera le seul animateur intervenant dans notre club et prendra en charge toute

l'école de tennis (adultes et jeunes).

### Opérations spéciales rentrée 2015-2016 :

- « **Ma première raquette offerte** »

Les enfants de moins de onze ans venant s'inscrire au club et n'ayant jamais été licencié se verront offrir leur première raquette !

- « **Licence offerte** »

Les enfants des écoles primaires qui participent à au moins un atelier tennis dans le cadre des activités périscolaires reçoivent un diplôme « Class Tennis ». En cas d'inscription au club USSA Tennis, sur présentation de ce document, la licence leur sera offerte !



### COMPETITION

**Plus de 300 matchs joués en championnat départemental dont 150 à domicile.**

Championnat/équipe Départemental hiver : 3 équipes masculines et une féminine

Tournoi interne homologué : 17 participants. Vainqueur Pierre Faudemer pour la 3ème année consécutive. Félicitations !

Championnat/équipe Départemental jeunes : 2 équipes 13/14 ans. Une équipe 15/16 ans et une équipe 10/11 ans sont arrivées en phase finale. Bravo !

Championnat/équipe Départemental printemps : 3 équipes masculines et une féminine

Championnat Départemental de double : Pierre FAUDEMER et Franck JACKOWIAK finalistes. Félicitations !

### SORTIE SPORTIVE

Mercredi 27 mai 2015, 10 jeunes licenciés du club sont partis à Roland GARROS sur le court « Suzanne LENGLEN » où ils ont pu voir jouer entre autre FEDERRER et TSONGA. Du beau tennis !

### SPORT SANTE

USSA Tennis adhère au programme IMAPAC (Initier et Maintenir une Activité Physique Avec un Cancer) mis en place par l'ONCO de Basse Normandie à destination des patients dont le début de la pathologie est de trois ans maximum. IMAPAC prend en charge trois mois de pratique sportive (cours et matériel) à concurrence de 250€. Aucune avance de frais pour l'adhérent, aucun achat de matériel. En contrepartie l'adhérent et le club s'engage juste à remplir un questionnaire anonyme en début, milieu et fin de cycle en vue d'évaluer les bienfaits du sport sur cette pathologie. Aucune formalité d'inscription hormis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. L'adhérent peut s'il le souhaite arrêter la pratique à tout moment sans aucune explication et sans justificatif. Aucun remboursement ne lui sera demandé.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

### PASS'LOISIRS

**USSA Tennis accepte le Pass'Loisirs Enfants de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**

**Depuis le mois de septembre 2014, une nouvelle aide est mise en place, à titre expérimental dans le Calvados, pour participer au financement d'une activité de loisir sportif pour les enfants âgés de 5 à 10 ans.**

□ Vous devrez demander les Pass'Loisirs Enfants à la Caf du Calvados qui vous les enverra personnellement.

□ Les Pass'Loisirs Enfants seront à remettre à l'organisme organisateur qui les retournera à la Caf.

□ Le montant de l'aide est soumis à condition de ressources.



### ANVC

USSA Tennis accepte les « coupons sports » ANVC.

**CHEQUES @TOO PRATIQUE SPORTIVE Région BASSE NORMANDIE**

Dispositif mis en place par le Conseil Régional de Basse-Normandie à destination de **tous les jeunes de 15 à 25 ans** qui permet de déduire jusqu'à 30€ d'une cotisation sport. Toutes les infos sur notre site internet : [www.club.fft.fr/ussa-tennis/](http://www.club.fft.fr/ussa-tennis/) Chèques @too bienvenus dans notre club.

**Rendez-vous au Forum des associations Samedi 5 Septembre 2015 !**

Site internet :

[www.club.fft.fr/ussa-tennis/](http://www.club.fft.fr/ussa-tennis/)

Mail : [Ussa.tennis@orange.fr](mailto:Ussa.tennis@orange.fr)

Tel : 06 79 98 12 51

# Formalités administratives

| Document  | A qui s'adresser  | Pièces à fournir  | Coût  |
|---|---|---|---|
| Carte d'identité<br>Valable 15 ans                    | A la mairie   | 2 photos aux normes (format 35x45mm)<br>1 justificatif de domicile récent au nom du demandeur<br>Copie intégrale acte de naissance pour une 1ère demande ou perte/vol, sinon ancienne carte d'identité ou passeport<br>Justificatif de nationalité française pour toute personne d'origine étrangère.<br>Pour les mineurs, présence d'un des parents obligatoire pour signer le formulaire. <u>A partir de 13 ans présence du mineur</u> et d'un des parents obligatoire. Si parents divorcés, copie du jugement désignant l'autorité parentale.<br>timbre fiscal 25€ en cas de perte ou vol- déclaration de perte ou vol | Gratuit                                       |
| Passeport<br>Valable 10 ans<br>(5 pour les mineurs)   | A la mairie des communes ci-contre<br>Sur rendez-vous pour Caen, Ifs et Verson. | Aunay sur Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé sur Noireau, Dives sur Mer, Douvres la Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon, Ouistreham, Pont l'Evêque, Thury Harcourt, Tilly sur Seules, Trévières, Trouville, Verson, Vire.   | Adulte 89 €<br>-14 ans 20 €<br>15-18 ans 45 € |
| Duplicata livret de famille                           | Mairie du mariage   | Imprimé à compléter en mairie.  | Gratuit                                       |
| Inscription liste électorale                          | Mairie du domicile<br>Entre 1/1 et 31/12  | Carte d'identité et justificatif de domicile  | Gratuit                                       |
| Extrait de naissance                                  | Mairie lieu naissance   | Nom, prénom, date de naissance + nom des parents  | Gratuit                                       |
| Extrait de mariage                                    | Mairie lieu de mariage  | Nom, prénom, date du mariage  |   |
| Extrait de décès                                      | Mairie lieu du décès  | Nom, prénom, date du décès  |   |
| Certificat de nationalité                             | Tribunal d'instance de l'arrondissement   | Pièce prouvant la nationalité française<br>Livret de famille  | Gratuit                                       |
| Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs | Mairie du domicile  | Livret de famille des parents<br>Carte d'identité de l'enfant<br>(présence d'un des parents indispensable)  | Gratuit                                       |
| Casier judiciaire                                     | Casier judiciaire national<br>44 79 Nantes Cedex                                | Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille  | Gratuit                                       |

## R E P E R T O I R E

|                                      |                               |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Pompiers</b>                      | <b>18 / 112</b>               |
| <b>Samu (centre 15)</b>              | <b>15</b>                     |
| <b>Enfance maltraitée</b>            | <b>119</b>                    |
| <b>Sida info service</b>             | <b>0 800 840 800</b>          |
| <b>Centre anti poison Rouen</b>      | <b>02.35.88.44.00</b>         |
| <b>CHU</b>                           | <b>02.31.06.31.06</b>         |
| <b>SOS Médecins</b>                  | <b>36.24 / 02.33.01.58.51</b> |
| <b>Assistante sociale</b>            | <b>02.31.23.11.95</b>         |
| <b>Médecins St Martin</b>            | <b>02.31.79.81.35</b>         |
| <b>Infirmières St Martin</b>         | <b>02.31.79.77.20</b>         |
| <b>Pharmacie St Martin</b>           | <b>02.31.79.83.67</b>         |
| <b>EDF dépannage</b>                 | <b>0 810 333 014</b>          |
| <b>GDF dépannage</b>                 | <b>0 800 47 33 33</b>         |
| <b>Service des eaux</b>              | <b>0 810 014 013</b>          |
| <b>Infos Bus Verts</b>               | <b>0 810 214 214</b>          |
| <b>Préfecture C.A.D</b>              | <b>02.31.30.64.00</b>         |
| <b>Perception</b>                    | <b>02.31.82.24.40</b>         |
| <b>Gendarmerie (Bretteville /L.)</b> | <b>02.31.15.07.00</b>         |

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Mairie</b>                 | <b>02.31.79.81.27</b>                     |
| <b>Lundi</b>                  | <b>09h00 à 12h00</b>                      |
| <b>Mardi</b>                  | <b>09h00 à 12h00</b>                      |
| <b>Mercredi</b>               | <b>15h00 à 19h00</b>                      |
| <b>Vendredi</b>               | <b>15h00 à 19h00</b>                      |
| <b>CCAS</b>                   | <b>sur rendez-vous en mairie</b>          |
| <b>Syndicats</b>              | <b>Maternelle 02.31.79.56.16</b>          |
|                               | <b>Sivu du Coisel 02.31.85.67.30</b>      |
| <b>Caen La Mer</b>            |   |
| <b>Ordures ménagères :</b>    | <b>0.800.00.14.29</b>                     |
|                               | <i>appel gratuit depuis un poste fixe</i> |
| <b>Assainissement (SAUR):</b> | <b>02.14.37.40.09</b>                     |
| <b>Bibliothèque</b>           | <b>02.31.79.46.01</b>                     |
| <b>Ecole R. Gosciny</b>       | <b>02.31.79.86.89</b>                     |
| <b>Ecole maternelle</b>       | <b>02.31.79.86.03</b>                     |
| <b>Cellule emploi</b>         | <b>02.31.39.28.88</b>                     |
| <b>ANPE Beaulieu</b>          | <b>02.31.29.34.34</b>                     |
| <b>La Poste</b>               | <b>02.31.15.04.95</b>                     |

# AGENDA 2015

| Juillet                     | Août                                       | Septembre                     | Octobre                     | Novembre                    | Décembre                    |
|-----------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 M *                       | 1 S  | 1 M                           | 1 J *                       | 1 D                         | 1 M                         |
| 2 J *                       | 2 D  | 2 M *                         | 2 V *                       | 2 L *                       | 2 M Bibli: Heure du Conte * |
| 3 V *                       | 3 L *                                      | 3 J                           | 3 S                         | 3 M                         | 3 J                         |
| 4 S                         | 4 M  | 4 V *                         | 4 D                         | 4 M Bibli: Heure du Conte * | 4 V C Coisel: Cordes à B.   |
| 5 D                         | 5 M *                                      | 5 S Forum des assos.          | 5 L *                       | 5 J                         | 5 S Arbre de Noël           |
| 6 L *                       | 6 J  | 6 D                           | 6 M                         | 6 V *                       | 6 D Elections Régionales    |
| 7 M *                       | 7 V *                                      | 7 L *                         | 7 M Bibli: Heure du Conte * | 7 S                         | 7 L *                       |
| 8 M *                       | 8 S  | 8 M                           | 8 J Elections CME           | 8 D                         | 8 M                         |
| 9 J                         | 9 D  | 9 M *                         | 9 V Fête Communale *        | 9 L *                       | 9 M *                       |
| 10 V Bibli: Petites hist. * | 10 L *                                     | 10 J                          | 10 S Fête Communale         | 10 M                        | 10 J                        |
| 11 S                        | 11 M                                       | 11 V *                        | 11 D Fête Communale         | 11 M                        | 11 V                        |
| 12 D                        | 12 M *                                     | 12 S                          | 12 L *                      | 12 J *                      | 12 S Noël Solidaire         |
| 13 L *                      | 13 J                                       | 13 D                          | 13 M                        | 13 V                        | 13 D Elections Régionales   |
| 14 M                        | 14 V *                                     | 14 L *                        | 14 M *                      | 14 S *                      | 14 L *                      |
| 15 M                        | 15 S                                       | 15 M                          | 15 J                        | 15 D                        | 15 M                        |
| 16 J *                      | 16 D                                       | 16 M *                        | 16 V Les Divagabondes *     | 16 L *                      | 16 M *                      |
| 17 V Bibli: Petites hist. * | 17 L *                                     | 17 J                          | 17 S                        | 17 M                        | 17 J                        |
| 18 S                        | 18 M                                       | 18 V C Coisel: Panier Piano * | 18 D                        | 18 M *                      | 18 V                        |
| 19 D                        | 19 M *                                     | 19 S Passeurs de Songes       | 19 L *                      | 19 J                        | 19 S                        |
| 20 L *                      | 20 J                                       | 20 D                          | 20 M                        | 20 V C Coisel: Un Avare *   | 20 D                        |
| 21 M                        | 21 V *                                     | 21 L *                        | 21 M *                      | 21 S                        | 21 L *                      |
| 22 M *                      | 22 S                                       | 22 M                          | 22 J                        | 22 D Repas des anciens      | 22 M                        |
| 23 J                        | 23 D                                       | 23 M *                        | 23 V *                      | 23 L *                      | 23 M *                      |
| 24 V Bibli: Petites hist. * | 24 L Echange *<br>Jeunes                   | 24 J                          | 24 S                        | 24 M                        | 24 J                        |
| 25 S                        | 25 M Franco - *<br>Allemands               | 25 V *                        | 25 D                        | 25 M *                      | 25 V                        |
| 26 D                        | 26 M 24 au 29 Août *<br>Franco - Allemands | 26 S                          | 26 L *                      | 26 J                        | 26 S                        |
| 27 L *                      | 27 J                                       | 27 D                          | 27 M                        | 27 V *                      | 27 D                        |
| 28 M                        | 28 V                                       | 28 L *                        | 28 M *                      | 28 S                        | 28 L *                      |
| 29 M *                      | 29 S                                       | 29 M                          | 29 J                        | 29 D                        | 29 M                        |
| 30 J                        | 30 D                                       | 30 M *                        | 30 V *                      | 30 L *                      | 30 M *                      |
| 31 V *                      | 31 L *                                     |                               | 31 S                        |                             | 31 J                        |

Collecte déchets: \* ordures ménagères, \* emballages, \* déchets verts, \* encombrants